

Le Grain d'Sel est un journal d'information collaboratif destiné aux habitants de l'île-de-Ré. L'objectif est de partager l'information et d'initier réflexions et échanges. Une idée de sujet ? Contactez la rédaction par courrier ou par mail : associationlegraindesel@gmail.com
Pour aller plus loin... la version web, contenant le sondage, sera disponible autour du 15 juillet : journal-graindesel.fr



PAROLE DE CHIEN

Mes trois petits copains

Ils sont hauts comme trois pommes mais me saoulent avec leur énergie débordante. Le plus intrépide, Gun, un Jack Russel qui porte bien son nom. Il n'a peur de rien et fonce en aboyant sur des molosses dix fois plus costauds que lui ! Le plus rustique, Lulu, un Fox à poil dur, très sociable et super cool. Et enfin, le coureur de fond, Django, un métis, qui passe son temps à courir après les poneys, les lapins, les vélos... il n'arrête jamais ! Dès qu'ils me voient, c'est la fête ! Mais j'ai du mal à les suivre. Et oui, je vieillis et mes pattes sont douloureuses. De l'arthrose qu'il dit le « docteur chien ». Il a aussi dit à ma maîtresse que j'étais un peu gros. Du coup, elle culpabilise et m'a mis au régime sec: croquettes allégées et plus de gras de jambon. La déprime ! C'est vrai que j'ai grossi, d'ailleurs lorsque je croise une femelle, j'ai beau rentrer mon ventre et marcher lentement pour cacher mon boitillement, elle me regarde à peine ou alors avec un air apitoyé, la honte ! Et oui, pour la gaudriole, il faut se faire une raison car quand on vieillit, il ne nous reste que les souvenirs...



LE PERMIS À POINTS DU VACANCIER

Et si l'on organisait un questionnaire obligatoire à remplir à l'entrée du pont par les vacanciers ? Pourquoi pas dix questions d'ordre général comme : a-t-on le droit de marcher sur les dunes ? Peut-on jeter des bouteilles en plastique à la mer ? Le cycliste peut-il rouler sur la route lorsque celle-ci longe une piste cyclable ? Les camping-cars ont-ils l'obligation de rouler à moins de 50 km /heure ? L'automobiliste a-t-il l'obligation (ou l'imprudence) de s'arrêter sur la départementale pour laisser passer un cycliste sortant d'un chemin... ? Sur dix questions, il faudrait huit bonnes réponses pour obtenir le fameux permis à points et circuler sur l'île. Et si l'on poussait le bouchon un peu plus loin en retirant des points à chaque infraction commise ? Ainsi, au bout du compte, le « mauvais » vacancier, ayant perdu tous ses points, serait reconduit au pont sous escorte avec obligation de repasser le permis s'il veut revenir... C'est illégal ? Ah bon, dommage... L.B



ILS LE DISENT... Cette année le pont a 30 ans...

Plusieurs animations seront organisées pour cet anniversaire mémorable. Vous l'empruntez presque tous les jours mais le connaissez-vous parfaitement ?

Merci de répondre à ce petit quizz et dites-nous dans quelles mesures le pont a changé vos habitudes.

- 1 - Quelle est sa longueur ? ① 2 926,5 mètres ② 3145,15 mètres ③ 2751,27 mètres
- 2 - Il est haut mais savez-vous à combien culmine cet ouvrage ? ① 39 mètres ② 42 mètres ③ ou 45 mètres
- 3 - Un péage ? Oui mais en quelle année ? ① 2000 ② 2006 ③ 2009
- 4 - Et la question qui fache : Combien ça a coûté ? ① 61,3 millions d'euros ② 58,7 millions d'euros ③ 53,8 millions d'euros

Pour répondre à ce quizz : 3 possibilités : 1-mail : associationlegraindesel@gmail.com, 2-courrier : boîte aux lettres de l'asso et 3-web : il suffit de se connecter sur le site internet du journal : www.journal-graindesel.fr et de cliquer sur «sondage».

LA BOITE À IDÉES

Jane me dit, photo à l'appui, qu'il y a de la menthe sauvage qui pousse sur le terrain du Moulin Rouge. L'information m'angoisse, va-t-on devoir ajouter un obstacle supplémentaire à la construction des futurs logements sociaux ? La menthe sauvage est-elle une espèce protégée ? Après avoir mené une enquête approfondie, il s'avère que non. Ouf ! Je suis rassurée... Mais alors, peut-être pourrait-on rentabiliser ce vaste terrain acheté au prix fort et qui ne nous sert pas à grand-chose pour l'instant, en commercialisant du « Mojito villageois à la menthe sauvage » et la jolie petite bâtisse nouvellement restaurée par la Commune se transformerait alors en comptoir pour une clientèle de passage... **L.B**



L'HUMEUR DU CYCLISTE



Le Cycliste aime bien...

...la « nouvelle » digue et surtout la dune reconstituée

Après de longs mois de travaux, la digue flambant neuve protégeant notre cher village est achevée. Sceptique au début, le Cycliste est enchanté et l'a déjà dit. Il n'y va jamais à vélo (puisque c'est interdit !) et contemple à chaque fois la « dune » en arrière de la digue. Même si elle n'est pas naturelle, puisque canalisée par du béton, il n'en est pas moins vrai que les oyats plantés ont bien poussé et que les tamaris ont pris racine. De magnifiques pavots cornus jaunes se sont installés à la plus grande joie des insectes pollinisateurs. En clair, la « nature » a repris ses droits ! Même les chiens y vont de leurs petits souvenirs odorants, mais ça... c'est moins sympathique.

Le Cycliste n'aime pas...

...les bittes !

Grosses ou petites, dures ou flexibles, noires ou luisantes, ce n'est pas son truc ! Surtout celles qui empêchent les personnes handicapées ou se déplaçant avec difficulté de se rapprocher du phare des Baleines et de ses abords. Pour eux – et comme pour tout le monde – le parking est à 600 mètres de la grande lanterne aux cétacés. Et là, c'est assez justement ! Comment les différents acteurs de ce projet de réaménagement de la pointe des Baleines ont pu « oublier » à ce point les accès pour handicapés ? Le Département ne se targue-t-il pas d'être à la pointe du modernisme touristique en vantant le label « Tourisme et handicap » ? Le Cycliste a quand même entendu parler d'une navette qui pourra (cet été uniquement) véhiculer les visiteurs. Alors mesdames et messieurs les handicapés, prière de découvrir le phare pendant la plage horaire de la navette... ou de loin. De quoi vous plaignez-vous, c'est joli de loin aussi. Ou mieux encore, passez votre chemin ! Circulez, y'a rien à voir... Le Cycliste n'est vraiment pas content.



L'ÉTÉ, LA PLAGE...

Enfin ! les vacances, le soleil, la mer ! Vous allez pouvoir barboter dans l'eau et vous dorser la pilule sur le sable chaud les doigts de pied en éventail pendant que vos jeunes enfants joueront à sucer des mégots qu'ils auront trouvés sur le sable ou se blesseront en marchant sur un tesson de bouteille à peine enterré. Comment cela, personne ne vous avait prévenu, que, même ici, l'environnement est hostile ? La plage cela n'est pas seulement une grande étendue de sable vous invitant au farniente comme vous le suggère le dépliant remis à votre arrivée par votre logeuse. La plage c'est aussi une grande déchetterie à ciel ouvert où l'on trouve de tout : plastique, cannette, bouteille, fer rouillé, papier, excréments (de chien, d'oiseau, d'humain...). Ces déchets ne sont pas arrivés là par hasard même si la marée dépose son lot de substances incongrues. La propreté des plages, c'est l'affaire de tous : la vôtre, la mienne et celle des autres. Pensez-y avant de jeter le papier d'emballage de votre sandwich et bonnes vacances... **Tam-Tam**

**Jeune, ancien ? Vous connaissez quelqu'un dont le parcours est lié à la mémoire ou à la vie du village ?
N'hésitez pas à nous suggérer des noms, nous nous ferons un plaisir d'en dresser le portrait.**

Contactez la rédaction : associationlegraindesel@gmail.com

BENOIT, 30 ANS, GÉNÉRATION PONT

Portrait de Benoit Peslerbe



Benoit Peslerbe est né le 25 mai 1988 à la Rochelle. Fils de Jean-Louis Peslerbe et Véronique Rayneau, Villageoise.

Scolarité à Saint-Clément, Saint Martin puis la Rochelle où il obtient une licence en « mesures physiques ». Benoit a pratiqué le basket à Saint-Clément pendant une quinzaine d'année, durant son enfance et son adolescence. Son équipe évoluera en « Excellence Régionale » et l'un de ses premiers entraîneurs fut David Casseron, l'actuel garagiste du village. Pendant ses vacances scolaires Benoit travaille sur les marchés de l'île comme beaucoup de jeunes étudiants.

Il décide de prendre une année sabbatique et de partir en Australie à la découverte de « l'Ailleurs ». Il revient sur l'île et enchaine avec un second voyage au Brésil. Au cours de ces périples, il travaillera principalement dans l'hôtellerie et la restauration. En Australie, après avoir dégusté un expresso d'anthologie, il s'intéresse au produit et se rapproche des torréfacteurs et baristas qui lui enseignent les bases : la plantation, la maturation, la récolte et les différents procédés d'après récolte. Il apprend à reconnaître les caractéristiques de chaque café selon son origine et sa méthode de récolte. De retour en France, la passion du café le poursuit mais il n'est pas encore prêt à en faire son métier. Il devient moniteur de ski dans les Alpes pendant trois saisons en alternance avec les marchés d'été sur l'île. Il rencontre Sylvie en 2013 et s'installe à Saint-Clément, d'abord chez son père puis en location au Gillieux. Ils ont deux enfants : Athéna et Iris.

En 2015, il « saute le pas » et monte son entreprise de torréfaction artisanale. La première année, il œuvre sur le marché d'Ars en Ré puis, l'année suivante, il sera présent sur trois marchés dont Saint-Clément et les Portes. À l'époque, il torréfie dans son garage d'où se dégage une odeur qui ravit tout le voisinage ! En 2017, il ouvre une boutique à

Loix sous l'enseigne WINDARA. Vous n'y connaissez rien en café ? Alors n'hésitez pas à lui demander conseil car, même s'il ne lit pas encore dans le marc... de café, il saura vous proposer le produit qui vous convient. Et si vous êtes un amateur éclairé, laissez vous guider vers des saveurs inconnues. Benoit a fait le choix d'ouvrir sa boutique à l'année, conscient qu'il faut maintenir le commerce de proximité et fidéliser une clientèle locale. Il s'adresse également aux professionnels de la restauration, secteur de son activité en pleine expansion. Si vous décidez de lui rendre visite à Loix, peut-être le verrez-vous chanter en s'accompagnant à la guitare, exercice qu'il affectionne lorsque le travail lui laisse un peu de répit. Peut-être un jour nous gratifiera-t-il d'un petit concert à la pause-café ? Lorsqu'il ne travaille pas, Benoit apprécie le calme des balades en famille sur la plage de la Conche. Il n'a pas renoncé à ses envies de voyage mais actuellement, avec deux jeunes enfants et une entreprise en plein développement, il va falloir attendre un peu ! C'est un garçon discret qui n'aime pas parler de lui et répond aux questions qui le dérangent par un trait d'humour, comme une politesse qu'il affiche pour masquer sa pudeur. Au fait, en 2018, Benoit a trente ans, comme le Pont de l'île de Ré. Voilà un rétais qui n'a pas connu le Bac !

L.B





RÉSERVE HÉRÉDITAIRE ET QUOTITÉ DISPONIBLE



DANSER SUR LA VAGUE

Dès que le vent se lève, ils sont là. Intrépides, arrogants, prêts à en découdre avec la vague. La vague, celle qui les fait vibrer, qui les attire et les inquiète à la fois. Quel spectacle que de les voir évoluer sur leur surf, paddle ou planche à voile. Des voiles multicolores qui se croisent, se doublent, se couchent, se relèvent. Pas besoin de connaître les règles de ce sport pour comprendre qu'« ils s'éclatent ». Leur plaisir est communicatif et, en les regardant, on se sent d'un coup plus léger, plus apaisé. Merci pour ce moment de grâce. **Matesi**

En droit français, en présence d'héritiers « réservataires », nul ne peut légalement disposer librement de la totalité de son patrimoine dans le cadre de sa succession. La loi accorde à ces héritiers (enfants, conjoint) dits « réservataires » la garantie de ne pas être écartés de la succession de leur auteur, à condition bien sûr qu'ils acceptent cette succession. C'est ce que l'on appelle la « réserve héréditaire ». La part des biens et droits successoraux « non réservés » constitue la « quotité disponible » dont l'auteur peut disposer à sa guise. Ce qui pourrait paraître comme une restriction à la libre disposition des biens dans certains pays est, au contraire, un des fondements du droit des successions dans le code civil français. En France, la conscience populaire n'est pas prête à accepter que l'on puisse, par exemple, déshériter ses enfants au profit d'un tiers. D'ailleurs, l'appréciation de la quotité disponible est souvent source de conflit au moment d'une succession et l'affaire se règle généralement au tribunal. **Matesi**

➤ Retrouvez tous nos conseils juridiques sur la version web du journal !

LES ODEURS D'ÉTÉ DE MON ENFANCE



Dans les années 50, à cette époque, les enfants étaient chargés de différentes petites tâches comme celle de ramasser, à l'aide d'une vieille poêle ou casserole, les lumas blancs (escargots) collés principalement sur les maserons. Le fait de frotter inévitablement les tiges et les feuilles entraînait une odeur toute particulière. Ces lumas blancs écrasés puis mélangés avec du son, servaient à engraisser les canetons.

En été, les tamaris en fleur (plus nombreux qu'aujourd'hui), qui maintenaient les dunes et les bords des « vasais » (vasières), exhalaient leur parfum délicat, et plus fortement encore après une pluie d'orage. En juillet, venait le temps des moissons et des battages avec l'odeur mélangée de paille, de froment et de poussière, accentuée par la chaleur de l'été.

Je ne peux oublier une odeur bien caractéristique, celle de la forge rue des Rentiers à l'angle de la rue de la Digue, lorsque le forgeron, protégé par son grand tablier en cuir, posait à l'aide d'une pince, le fer chaud sous le sabot du cheval : une fumée se dégageait ainsi que l'odeur de la corne brûlée. **W.GI**

➤ Lire la suite dans le prochain numéro et retrouvez la première partie de ce très joli texte sur la version web du journal (numéro 06) !





JAZZ AU PHARE ET « AFTERS » NASES

Même si la programmation n'est plus très « jazz », l'affiche est alléchante et fera cette année encore le bonheur des festivaliers. Pour cette édition, il n'y aura pas de concert gratuit dans les bars. Dommage pour l'ambiance mais les organisateurs ont prévu un « village » animé autour d'une grande baraque en bois où se déroulera, entre autre, le fameux « Top On the Green », cet « after » très prisée par les clubbers. Ce concert aux notes

« techno » vous bercera d'une heure à trois heures du matin. Réjouissez-vous amis campeurs, Villageois du Gillieux, des Doreaux et de la Mardelle car vous allez pouvoir faire la teuf pendant quatre jours (ou plutôt quatre nuits). En effet, l'évènement aura lieu sur le grand champ situé face au nouveau parking public du Phare. Cela promet quelques « gueules de bois » et des lendemains qui déchantent pour les riverains... Dommage que cette belle initiative soit devenue, au fil des ans, à cause de ce concert d'après spectacle inutile et insupportable, une source de nuisances pour ceux qui subissent. Pourquoi n'installe-t-on pas cet « after » dans la salle polyvalente ? Il paraît que c'est trop loin. Ah bon, mais de quoi ? Pourtant il y a un parking au Godinand... L'association « Jazz au Phare » est subventionnée et possède, depuis cette année, le label « Sites en Scène ». Je me demande si les concerts technos d'après spectacle étaient prévus dans le cahier des charges... ? L.B



MAMAN... QU'EST-CE QU'ON FAIT ?

Tous les parents ont forcément déjà entendu ce leit-motiv égrainé à l'envie par leurs ados boudeurs. Ces pauvres ados qui s'ennuient et que l'on a arraché, le temps des vacances, à leurs copains et « petite fiancée » en les trainant de force au camping du bord de mer pour des vacances en famille. Ils se moquent des efforts financiers consentis tout au long de l'année pour se payer cette escapade. Les ingrats ! Ils vous doivent tout et ils se plaignent ! De toute façon, comme tous les ans, ils vont reformer une bande de copains au bout de deux jours et, du coup, c'est vous qui aurez du mal à savoir ce qu'ils font de leur journée, tout juste pourrez-vous négocier l'heure de rentrer au bercail (minuit, une heure...). Ne trouvez-vous pas incroyable cette faculté des adolescents à passer, en si peu de temps, du spleen le plus profond à l'exaltation suprême ? A moins que cela ne soit que l'expression d'une période que l'on a tous connue et peut-être oubliée : le temps de l'insouciance...

Matesi



CARTON ROUGE !

Tremblez Ré-Sports, Planète Sports & Loisirs et autre Cycland car la concurrence débarque sur l'île ! Et pas n'importe laquelle, une grande enseigne, Décathlon ! Ne vous réjouissez pas trop vite amis rétais car si l'enseigne a décidé de mettre un doigt de pied sur l'île, elle n'est pas prête à s'y envaser. Ce mastodonte de la vente aurait-il flairé la bonne affaire ? En effet, le magasin ne sera ouvert que pendant la période estivale et pour le SAV et les réparations, il vous faudra aller sur le continent ou attendre la réouverture l'été prochain. À moins bien sûr que vous ne décidiez de continuer à faire confiance aux commerces d'articles de sport de l'île qui sont ouverts à l'année et qui comptent sur cette période estivale pour équilibrer les comptes. Et que l'on ne m'abreuve pas avec la libre concurrence et les clichés habituels sur le sujet car si la présence de Décathlon l'été annonce la fermeture de commerces à l'année, il va vraiment falloir s'interroger sur le devenir des commerces de proximité. L.B



PARKING DU PHARE, LA FIN D'UNE ÉPOQUE

Pour les nostalgiques, voici une photo de l'ancien parking du Phare et sa soixantaine de places. Le nouveau en contient trois-cent-huit et avec le nouvel aménagement paysagé et ses dix-sept mille plantations, la pointe du Phare devient enfin un site touristique digne de ce nom pour accueillir les visiteurs. Les anciens diront : « c'était mieux avant ! ». Peut-être, mais l'époque change et la nouvelle génération se créera d'autres souvenirs. Le site du Phare est en pleine mutation. En dehors de sa nouvelle physionomie et de l'éloignement du parking, de nouvelles enseignes émergent, d'autres tirent leur révérence. L'enjeu est énorme pour les commerçants car il faudra s'adapter rapidement pour capter une clientèle toujours plus exigeante. Ceux qui ne prendront pas le train en marche risquent d'y laisser des plumes. Tout lasse, tout passe, tout casse... C'est aussi cela l'évolution. L.B



HISTOIRE DE NOM

Rendez-vous plage du Château d'eau ? Oui, je devine l'endroit, mais pour moi c'est Bas Rhin.

Bas Rhin qui est la limite entre les communes d'Ars et de St-Clément.

Bas Rhin... quel drôle de nom ! Qui ne date pas d'hier pourtant puisque ce lieu est dénommé ainsi dans le cadastre napoléonien, en 1828 donc.

Mais les rétais d'autrefois n'allaient jamais « à la plage », c'était réservé aux « baigneurs », ils allaient à « la côte » au pas de Beauregard ou de la Marielle (oui, je sais c'est sur la commune d'Ars, mais c'est à titre d'exemple et ça ne change rien à mon propos) et donc au pas de Bas Rhin.

Les « pas » ce sont les accès à la côte, autrefois de simples passages dans la dune, où les charrettes allant charger le « sart » avaient du mal à progresser. Petit à petit ils ont tous été empierrés, maçonnés quand ils sont près d'une digue, ou bétonnés. Tous ? Mais non ! Pas Bas Rhin ! Dont l'accès se fait encore à travers la dune ! Est-ce à cause de son statut de limite entre les deux communes ? M.H

VOTRE AVIS SUR...

le télétravail serait-il une solution pour l'île de ré ?

Depuis une vingtaine d'années, le télétravail représente une opportunité méconnue par la plupart des acteurs concernés. Le retard de la France sur ce sujet pourrait être résorbé si les avantages d'un tel mode d'organisation étaient mieux connus.

Comment favoriser le télétravail ?

40% d'entre vous pensent qu'inscrire le télétravail dans les politiques publiques de développement durable serait «LA» chose à faire.

Quels avantages pour la communauté ?

60% sont d'accord pour dire que réduire l'empreinte carbone serait un avantage certain.

pour l'entreprise ?

70% pensent que le premier bénéfice côté entreprise serait l'amélioration de la productivité.

et... pour vous ?

80% ont compris que pour vous cela permettrait de gagner une vraie qualité de vie au travail.

La réalité du télétravail en France aujourd'hui reste peu encadrée par des accords d'entreprise. Par ailleurs, l'émergence du coworking depuis 5 ans a participé à la relance de l'intérêt porté au télétravail, même si cette pratique répond principalement à une demande des travailleurs indépendants et si ces espaces accueillent encore de façon marginale des télétravailleurs salariés. Enfin, les territoires commencent à se saisir de la question du télétravail et des tiers-lieux, comme un facteur de développement majeur territorial permettant de répondre à des besoins, d'améliorer leur attractivité et de renforcer leurs actions en faveur du développement durable. **Emgé**

➡ **Retrouvez le détail du sondage sur la version web du journal !**



ATTENTION AU CHIEN...



QU'EST-CE- QU'ON MANGE ?

La réponse n'est pas si simple si la question porte sur la qualité des aliments que nous consommons. On nous culpabilise avec les aliments trop gras, les sucres cachés, les conservateurs et autres colorants. Choisir sa nourriture devient un acte responsable, la « mal bouffe » un délit. En conclusion, si nous tombons malade, c'est de notre faute, fallait mieux manger ! Le cholestérol, le cancer et les maladies cardio-vasculaires nous guettent. Mais alors, que doit-on faire ? Les médias nous abreuvent d'émissions sur le bio, le sans-gluten, le vegan, les circuits-courts ou l'agriculture raisonnée. Bien, mais pas facile de s'approvisionner. On ne peut plus prétendre ignorer que les industriels de l'alimentaire nous tuent à petit feu. On nous dit que tel aliment n'est pas mauvais pour la santé à petite dose mais vu le nombre à ne consommer qu'une fois par semaine, finalement, on s'empoisonne tous les jours. On nous dit cinq fruits et légumes par jour, oui mais lesquels ? Quand on sait qu'une pomme conventionnelle (non bio) peut subir plus de trente traitements chimiques entre les pesticides, les fongicides et autres herbicides... Nos politiques ne sont même pas en capacité d'interdire l'utilisation des glyphosates. Traduction : on sait mais on ne fait rien. Pas de solution miracle. Tout juste peut-on privilégier les producteurs qui ont une démarche qualitative... Bon appétit ! **Courgette**

Les grandes vacances, enfin ! Les amateurs de la « petite reine » ont hâte de venir faire de grandes balades à vélo sur nos pistes cyclables. Ils pratiquent en solo, en famille, entre amis et parfois... avec le chien. Et là commence pour l'animal un périple digne du parcours du combattant. La laisse attachée au guidon, il va falloir enfilez les kilomètres, en plein soleil, au rythme soutenu du maître tout heureux d'étreindre sa nouvelle monture à six vitesses. Certains chiens, peu habitués à ce genre d'exercice, doivent se transformer illico en marathonien du bitume. Quand, en plus, le maître, étourdi, oublie la gamelle d'eau ou l'arrêt pipi, la balade tourne vite au cauchemar pour la bête ! Tous les chiens n'ont pas la même résistance et l'effort accompli est plus important pour un chien de petite taille que pour un grand chien. Alors, en vacances, pensez aussi au confort de votre animal et adaptez votre coup de pédale à ses capacités. **L.B**

CHAUSSURES OU SANDALES ?



Après 25 ans d'expérience dans le commerce comme employée, Christelle ouvre sa propre boutique en 2014 sous l'enseigne « Aux pieds du Phare », sur le site du Phare des Baleines. Le succès est immédiat. Christelle propose des chaussures de qualité et privilégie des marques comme : TBS, Rieker, Tropéziennes (sandales pour l'été) ou « Dude » (chaussures d'été légères en toile déclinées en 3 coloris d'un confort absolu). Vous trouverez également un large choix de sacs, de foulards et autres accessoires. Ici, pas de porte, on entre et on déambule tranquillement autour des étagères soigneusement achalandées. Christelle a su séduire une clientèle d'habitues qui reviennent chaque saison découvrir les nouveautés. L'accueil est chaleureux et les conseils avisés. Notez que la boutique est ouverte tous les jours des vacances de Pâques à la Toussaint. **L.B**



LA CITÉ INTERDITE

Au cœur du village du Gillieux, entre la rue de la Mardelle et le Chemin des Roches Marines, vit un peuple reclus : « les Mardellois », du nom du lotissement qu'ils occupent. L'accès y est difficile avec une chaîne d'un côté, et de l'autre un sens interdit et une « voie privée ». Rien n'indique le nom du lieu afin, peut-être, de préserver l'intimité et la tranquillité des habitants ? Si vous demandez à un Villageois où se trouve la Mardelle, peu de gens savent situer l'endroit car la plupart n'ont jamais osé s'y aventurer. C'est ainsi que peu à peu le lotissement est devenu « la cité interdite ». Mais alors, qui sont ces gens qui vivent retranchés derrière ces murs ? Comment peut-on communiquer avec eux ? Sont-ils hostiles ou bienveillants à notre égard ? Du fait de leur position géographique retranchée, ne risquent-ils pas de réclamer un jour leur indépendance comme ceux du Duché de Sablanceaux à Rivedoux ? Autant de questions de mauvaise foi qui demandent des réponses appropriées et nous comptons sur vous, amis lecteurs « les Mardellois », pour dissiper notre angoisse somme toute bien légitime... **Matesi**



4 ASTUCES UTILES AU QUOTIDIEN

Faire le plein d'énergie : À chaque coup de mou, mettez du persil haché dans vos jus de légumes (froid ou chaud) et le tour est joué ! Riche en nutriments il redonne un p'tit coup de boost !

Extraire une écharde facilement : Dès que vous coupez une bûche, vous y avez droit ! Pour l'enlever rapidement, désinfectez le doigt et trempez-le 10min dans de l'eau tiède savonneuse. Un petit coup de pince à épiler et c'est terminé !

Contre le surmenage : Besoin d'une pause ? Le soir, après le repas, ajoutez 4 gouttes d'huile essentielle de carotte dans un bol d'eau chaude et inhalez pendant 15 minutes. Autre alternative, un bon verre de jus de carotte. Zen !

Désinfecter les écorchures : Votre enfant s'est fait mal et vous n'avez plus de désinfectant ? Pas de problème, imbitez un coton de vinaigre blanc et tamponnez sur le p'tit bobo. Terminez en mettant un pansement. H.C

➤ Retrouvez toutes ces astuces et les précédentes sur la version web du journal !



C'EST LE BOUQUET!

Depuis 30 ans maintenant (déjà !), rien ne pourrait me faire renoncer à consacrer quelques nuits d'été à cette activité si particulière : la pêche aux bouquets. Ces crevettes translucides à l'apparence fragile et au goût si délicat. Difficile de planifier à l'avance car si le coefficient et l'heure de la marée sont des notions incontournables, il faut aussi tenir compte de la météo et surtout du vent. Partir à 22 heures et marcher sur les pierres et le varech, les balances sous le bras et la lampe frontale vissée sous le bonnet, pour me retrouver seule à l'aplomb d'une banche. Repérer le bon endroit, jeter mes balances à l'eau et attendre que les crevettes viennent se faire piéger, attirées par l'appât. Relever la corde d'un coup sec lorsque je juge le moment utile et entendre le bruit si particulier des crevettes qui s'agitent au fond de la balance... Comment exprimer cette émotion ressentie face à une mer calme et sans lune, éclairée seulement par la lumière artificielle des villes au loin, de l'autre côté du Pertuis... Ce moment rare où la solitude devient une vertu qui vous enveloppe et vous berce doucement comme une ivresse passagère. **L.B**



Ce journal est diffusé gratuitement par voie électronique ou déposé dans votre boîte-aux-lettres. Si vous ne souhaitez pas le recevoir, contacter la rédaction : **Le Grain de Sel : 550, rue du Chaume, 17590. Saint-Clément-des-Baleines.**
Mail : associationlegraindesel@gmail.com. Directrice de la publication : Lina Besnier. Rédacteurs en chef : Lina Besnier & Emgé. Rédacteurs : W.GI, L.B., Courgette, Le Cycliste, Matesi, M.H., Tam-Tam, Emgé, H.C. Photos : Gilles Troipoux, Lina. Relecture : Minoque. Imprimeur : Exaprint. ISSN : 2553-5633. ©design : dezellecreation 2018.